

Dans la dernière partie de son exposé, l'auteur explique comment il serait possible, dans les limites d'une économie connaissant l'embauchage intégral, de doter la Grande-Bretagne d'actifs sociaux actuellement irréalisables, à cause de la pénurie d'argent ou de crédit.

Il poursuit:

Depuis de nombreuses années, sept projets de barrage sont à l'étude au Royaume-Uni, en vue d'augmenter les ressources en eau, agrandir le patrimoine, améliorer la navigation et les installations portuaires et, dans certains cas, construire des installations électriques et améliorer le système routier.

Tous ces projets deviendraient des actifs importants pour la société et, de plus, fourniraient un grand nombre d'emplois. Ces projets coûteraient des centaines de millions de livres, mais très minime serait le coût de la fabrication de ces crédits. N'est-ce pas ici le cas de faire ce que Keynes préconisait si fortement: «Rendre financièrement possible ce qui est physiquement réalisable».

• (8.20 p.m.)

Comme première étape, il faudrait procéder à la création d'une Société nationale de financement en vue de fournir les crédits nécessaires permettant la création d'actifs pour le bénéfice de la société. Ceci permettrait de fournir du travail aussi longtemps que les ressources le permettraient. Dans une société libre, en temps de paix, la main-d'œuvre en surabondance ne peut pas être dirigée vers des occupations différentes, mais avec l'éducation, la réadaptation, une bonne rémunération, des logements convenables, elle peut certainement être attirée vers d'autres occupations, en se souvenant que le PNB peut être augmenté annuellement d'au moins 600 millions de livres. Jamais auparavant ne fut aussi grande notre capacité de produire, de transporter et de communiquer ensemble mais cependant les exhortations du gouvernement de nous serrer la ceinture se traduisent inévitablement par les restrictions qu'imposent les producteurs de diverses façons. L'histoire nous dira bien que la taxation a été trop onéreuse et compliquée et, bien que ce ne soit pas le sujet de cette démonstration de discuter des problèmes fiscaux et de leurs objectifs fondamentaux, il reste néanmoins que le progrès technologique nécessite une expansion de l'économie si nous voulons atteindre le plein emploi.

C'est pourquoi nous suggérons que pour ce qu'on appelle les biens de capital qui ne rapportent pas de profit, une Société Nationale de Financement doit être mise sur pied pour répondre à ces besoins. Ceci nécessiterait des termes de référence bien précis afin qu'il n'y ait pas conflit avec les diverses organisations financières qui desservent déjà le secteur privé de l'économie qui est à la base de profits... La Société Nationale de Financement, qui constituerait l'un des plus importants facteurs dans les politiques gouvernementales, fournirait cependant une partie considérable de l'argent ou des crédits actuellement prélevés par le moyen de la taxation. Même aux taux élevés actuels, la taxation est incapable d'utiliser les ressources inactives pour construire, par exemple, un système routier moderne et, de plus, elle ajoute un fardeau énorme aux coûts que doit payer la société sous la forme d'intérêt.

Monsieur l'Orateur, vendredi dernier, l'honorable ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien (M. Chrétien) déclarait à la Chambre qu'il aimerait bien pouvoir financer la construction d'un pipe-line canadien dans la vallée du Mackenzie, mais qu'il «n'était pas créditiste, et qu'il ne savait pas comment imprimer l'argent».

Si l'honorable ministre ne sait pas comment naît l'argent et le crédit, qu'il consulte son banquier, lequel, s'il est un tant soit peu futé et honnête, lui dira comment le système bancaire crée le crédit de rien. Et si son banquier ne le sait pas, je lui ferai parvenir tout simplement la brochure éminemment explicative, publiée par la Banque Royale du Canada intitulée: «*How the Canadian Money Supply is Affected by Various Banking and Financial Transactions and Developments*». S'il ne comprend pas après en avoir pris connaissance, nous lui présenterons des membres de notre parti qui seront en mesure de le lui expliquer d'une façon claire et précise.

[M. Godin.]

Ainsi, il apprendra que tout ce qui est physiquement désirable doit être rendu financièrement possible, et que, grâce à une finance conforme aux faits, les problèmes financiers n'existeraient pas, si le problème de production n'existe pas.

Comme l'écrit le Marquis Serra dans le «Chaos économique et la révolution qui vient», c'est l'enfance de l'art de chiffrer en unités appelées dollars, la mise en œuvre des matériaux, des richesses naturelles et des procédés techniques. Et c'est encore l'enfance de l'art de créer les moyens purement monétaires, donc le crédit, devant faciliter les échanges de services divers, qui réaliseront les plans.

En ce siècle de la technique, voilà une technique à mettre au point. Et nous le pouvons immédiatement, dès que nous l'aurons décidé. C'est une affaire de décision, tout simplement. L'argent est là, les produits sont là, les mécanismes sont prêts. Il ne reste qu'à décider.

Puisse la divine Providence vous guider dans vos délibérations.

Voilà la phrase qui termine le discours du gouverneur général du Canada, à l'ouverture de la session, le 8 octobre 1970.

Si nous analysons les voyages du premier ministre Trudeau et d'autres membres du gouvernement, tel que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Sharp), pour distribuer à travers le monde nos richesses et soulager la misère dans les pays sous-développés par des dons en aliments et des prêts sans intérêt consentis pour 50 ou 60 ans, nous nous rendons compte que la prière du gouverneur général du Canada a été exaucée. Il est évident que la Providence a guidé nos chefs politiques pour le bien-être des pays étrangers.

Je répéterai la prière du gouverneur général:

«Puisse la Providence diriger le gouvernement actuel dans ses délibérations».

Parce que je suis simple député, j'espère que cette prière ne sera exaucée qu'à 50 p. 100, afin que le gouvernement délaisse pour quelque temps les misères du bout du monde pour se limiter à faire le nécessaire pour satisfaire aux besoins qui existent à l'intérieur des frontières de notre pays.

L'hon. Herb Gray (ministre du Revenu national): Monsieur le président, la motion depuis longtemps bien familière, et qui a été soumise à l'attention de la Chambre, déplore que le gouvernement n'ait pas jugé opportun d'appliquer la politique monétaire du Crédit social.

Cette politique fut exposée pour la première fois par un ingénieur britannique, le major Douglas, dans un ouvrage publié en 1920 et intitulé «La démocratie économique».

Il est significatif de constater que dans le demi-siècle qui suivit, aucun gouvernement, de quelque pays au monde que ce soit, n'ait fait siennes les doctrines du Crédit social. Il est tout aussi significatif de voir que les deux gouvernements provinciaux du Canada ayant à leur tête des partis qui continuent à porter l'étiquette du Crédit social, ne rendent plus guère hommage que du bout des lèvres, et encore, aux théories du Crédit social.

Alors que le parti du Crédit social n'est plus représenté sous sa forme originale à la Chambre, et qu'il a cessé d'exister en tant que tel sur le plan fédéral, les théories du Crédit social continuent à être perpétuées par un seul groupement, le Ralliement créditiste.